



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale sise au 216, route 271, Saint-Benoît-Labre, le mardi 10 septembre 2024 à 19 h 32.

Sont présents à cette séance :

Siège numéro 1 Madame Ginette Lessard  
Siège numéro 3 Monsieur Louis-David Bonin  
Siège numéro 4 Monsieur Claude Fournier  
Siège numéro 5 Monsieur Jonathan Pépin  
Siège numéro 6 Madame Mélanie Raymond

Monsieur Jean-Marc Doyon, maire est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Marc Cloutier.

Madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. CONSULTATIONS PUBLIQUES**

Monsieur Marc Cloutier, maire suppléant, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes en visioconférence et il ouvre les consultations publiques à 19 h 32.

**1.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 92, RUE DES ÉPINETTES – LOT 4 698 864**

Demande : Autoriser l'implantation d'une clôture à 1 mètre de la ligne de rue.

Monsieur le maire suppléant avise les personnes présentes de la possibilité de poser des questions sur ladite demande.

Aucun document écrit n'a été déposé par des personnes intéressées avant l'assemblée publique de consultation.

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

L'assemblée publique de consultation est fermée. Il est 19h39.

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Marc Cloutier, maire suppléant, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes et en visioconférence.



PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

125726-09-2024

N° de résolution  
ou annotation

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 29 : Autres points à l'ordre du jour.

1. CONSULTATION PUBLIQUE

1.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 92,  
RUE DES ÉPINETTES – LOT 4 698 864

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2024

RECONNAISSANCE

5. RECONNAISSANCE D'UNE BÉNÉVOLE – REMISE D'UN  
CERTIFICAT

LÉGISLATION

6. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE  
RÈGLEMENT NUMÉRO 646-2024 ABROGEANT LE  
RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 470-06-2010

AQUEDUC, ÉGOUTS, ORDURES

7. CUEILLETTE ET TRANSPORTS DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES – APPEL D'OFFRES

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 92, RUE DES  
ÉPINETTES – LOT 4 698 864

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

9. DÉNEIGEMENT ET ÉPANDAGE D'ABRASIF –  
IMMEUBLES MUNICIPAUX – APPEL D'OFFRES SUR  
INVITATION

PERSONNEL

10. DÉMISSION – COORDONNATRICE EN LOISIR ET À LA  
CULTURE

11. CRÉATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR  
L'EMBAUCHE D'UN/D'UNE COORDONNATEUR/TRICE  
EN LOISIR ET À LA CULTURE

12. DÉMISSION – POMPIER VOLONTAIRE

13. EMBAUCHE – POMPIER VOLONTAIRE



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

14. SURVEILLANT DE PATINOIRE ET DU CHALET DE L'OTJ – OFFRE D'EMPLOI – FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE
15. PHOTOGRAPHE – ACCEPTATION DE SOUMISSION

FINANCES

16. OFFICE D'HABITATION DU SUD DE LA CHAUDIÈRE (OH) : BUDGET RÉVISÉ – ADOPTION DU BUDGET 2024 ET QUOTE-PART 2024
17. OFFICE D'HABITATION DU SUD DE LA CHAUDIÈRE (OH) – ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2023
18. REDDITION DE COMPTE PDT
19. EMPRUNT TEMPORAIRE – AQUEDUC ET ÉGOUT DU PARC INDUSTRIEL
20. EMPRUNT TEMPORAIRE – PROLONGEMENT DU CHEMIN DE LA CEINTURE AINSI QUE LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES
21. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET SOUTIEN – ÉGOUT PLUVIAL RUE BINET
22. RÉPARATION DE LA GÉNÉRATRICE – ACCEPTATION DE SOUMISSION
23. COMPTES DU MOIS

TRAVAUX PUBLIC

24. DISPOSITION DE LA TERRE DE DÉBLAIS – TERRE À DONNER
25. CARBURANT DIESEL 2025-2026 – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION
26. ACHAT D'ABRASIF AB-10 ET CG-14
27. GRANULAT CONCASSÉ
28. CORRESPONDANCE
29. AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR
- 
30. RAPPORT DES COMITÉS
31. PÉRIODE DE QUESTIONS
32. CLÔTURE DE LA SÉANCE



PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

125727-09-2024

N° de résolution  
ou annotation

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2024**

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 août 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

**En conséquence**, il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance susmentionné, comme rédigé, par madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière.

5. **RECONNAISSANCE D'UNE BÉNÉVOLE – REMISE D'UN CERTIFICAT**

Monsieur Marc Cloutier, maire suppléant ainsi que madame Coralie Rodrigue directrice générale et greffière-trésorière procède à la remise d'un certificat ainsi que d'une carte cadeau de vingt-cinq dollars (25,00 \$) à madame Amélie Busque en remerciement de son implication bénévole aux loisirs et à la culture.

125728-09-2024

6. **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 646-2024 ABROGEANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 470-06-2010**

Le conseiller, monsieur Jonathan Pépin donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 646-2024 à une prochaine séance et ayant pour objet d'abroger le règlement d'emprunt numéro 470-06-2010.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Coralie Rodrigue présente le projet de règlement numéro 646-2024 en indiquant sa portée ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le projet de règlement numéro 646-2024 abrogeant le règlement d'emprunt numéro 470-06-2010 soit, et est adopté par ce conseil.

125729-09-2024

7. **CUEILLETTE ET TRANSPORTS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – APPEL D'OFFRES**

**Considérant** que le règlement numéro 603-2021 sur la gestion contractuelle permet à la directrice générale et greffière-trésorière de négocier de gré à gré le contrat de cueillette et transport des matières résiduelles ;

**Considérant** que le contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles prend fin le 31 décembre 2024 ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de procéder à un appel de proposition sur invitation ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel de propositions auprès



N° de résolution  
ou annotation

125730-09-2024

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

des compagnies sélectionnées par le conseil municipal et inscrites sur une liste déposée par la directrice générale et greffière-trésorière pour la cueillette et le transport des matières résiduelles.

8. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 92, RUE DES ÉPINETTES – LOT 4 698 864**

**Considérant** que le Comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance de la demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du lot 4 698 864 afin d'autoriser l'implantation d'une clôture à 1 mètre de la ligne de rue ;

**Considérant** que la réglementation municipale exige un minimum de 2 mètres ;

**Considérant** que la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété ;

**Considérant** que seuls les locataires de l'entrepôt auront à circuler dans cette portion de rue (située au bout d'une rue sans issue) ;

**Considérant** que la clôture est déjà installée et des frais pouvant atteindre 15 000 \$ pourrait être envisagé pour les modifications de celle-ci ;

**Considérant** que les futurs locataires auront de la difficulté à circuler avec une remorque vis-à-vis les portes des locaux en façade.

**En conséquence**, il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la présente demande afin d'autoriser l'implantation d'une clôture à 1 mètre de la ligne de rue. Toutefois, la Municipalité ne se tient pas responsable de la clôture.

Le conseiller monsieur Louis-David déclare que le fait de voter à l'égard de la question soumise au conseil est susceptible de constituer un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal. Il confirme qu'il n'a pas participé et qu'il ne participera pas aux délibérations sur ce sujet.

125731-09-2024

9. **DÉNEIGEMENT ET ÉPANDAGE D'ABRASIF – IMMEUBLES MUNICIPAUX – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

**Considérant** que les services de loisirs et de la culture ainsi que des travaux publics doivent recourir, occasionnellement, à des services externes pour le déneigement et l'épandage d'abrasif et/ou de fondants dans les stationnements de l'hôtel de ville, du 152, rue Principale (bibliothèque), de l'OTJ, de la caserne, de l'usine de filtration et sur les trottoirs (route 271 et rue Principale);

**Considérant** que pour le déneigement de la patinoire Services M.F. et le seul à avoir l'équipement nécessaire ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à aller en appel d'offres sur invitation pour le déneigement et l'épandage d'abrasif dans les cours des bâtiments municipaux, sur demande, auprès des compagnies mentionnées sur une liste déposée aux conseillers et d'octroyer le contrat de déneigement de la patinoire à Services M.F.

125732-09-2024

10. DÉMISSION – COORDONNATRICE EN LOISIR ET À LA CULTURE

**Considérant** que le 19 août 2024, madame Peggy Vignola a remis sa démission à titre de coordonnatrice en loisir et à la culture ;

**Considérant** que la directrice générale et greffière-trésorière a fait lecture de la lettre de démission de madame Peggy Vignola ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de madame Peggy Vignola et la remercier pour ses années de service dans notre Municipalité.

125733-09-2024

11. CRÉATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE D'UN/D'UNE COORDONNATEUR/TRICE EN LOISIR ET À LA CULTURE

**Considérant** que nous devons procéder à la création d'un comité de sélection pour l'embauche d'un/d'une coordonnateur/trice en loisir et à la culture ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce comité sera composé de Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière, de Marc Cloutier, maire suppléant et de Mélanie Raymond, conseillère numéro 6.

125734-09-2024

12. DÉMISSION – POMPIER VOLONTAIRE

**Considérant** que monsieur Frédéric Lessard a remis sa démission à titre de pompier volontaire ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de monsieur Frédéric Lessard et le remercier pour ses années de service dans notre Municipalité.

125735-09-2024

13. EMBAUCHE – POMPIER VOLONTAIRE

**Considérant** que le service des incendies désire que la municipalité procède à l'embauche de monsieur Jérémy Brochu à titre de pompier ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de monsieur Jérémy Brochu à titre de pompier.



125736-09-2024

N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

14. SURVEILLANT DE PATINOIRE ET DU CHALET DE L'OTJ - OFFRE D'EMPLOI - FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE

**Considérant** que monsieur Mathis Vallée et madame Rose-Marie Boutin ne reviendront pas comme surveillants de la patinoire et du chalet de l'OTJ cette année ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche d'un surveillant de la patinoire et du chalet de l'OTJ ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à afficher une offre d'emploi pour la saison hivernale 2024-2025 dans l'Echo de la place, sur le site internet, sur la page Facebook de la Municipalité et sur d'autres sites gratuits. Confirmer que le comité de sélection sera composé de la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que de la personne responsable des loisirs et de la culture à être embauchée sous peu.

125737-09-2024

15. PHOTOGRAPHE - ACCEPTATION DE SOUMISSION

**Considérant** que suivant une demande de prix, nous avons reçu trois (3) soumissions pour la réalisation des photos corporatives des élus et des employés municipaux :

- Ariann photographe : 2 525,00 \$, taxes non incluses
- France Quirion, photographe : 1 200,00 \$, taxes non incluses
- Mc Bedons & Créations : 500,00 \$, taxes non incluses

**En conséquence**, il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'après avoir examiné les soumissions reçues, les conseillers ont décidé de choisir la soumission la plus basse soit celle de Mc Bedons & Créations au montant de cinq cent dollars (500,00 \$), taxes non incluses.

125738-09-2024

16. OFFICE D'HABITATION DU SUD DE LA CHAUDIÈRE (OH) : BUDGET RÉVISÉ - ADOPTION DU BUDGET 2024 ET QUOTE PART 2024

**Considérant** que l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière a approuvé par sa résolution no 2024-435 le budget révisé 2024 préinscrit par la Société d'habitation du Québec pour le secteur de Saint-Benoît-Labre (E.I. 2685) ;

**Considérant** que la Municipalité doit en prendre connaissance et l'adopter à son tour ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget 2024 de l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière à savoir :

<u>Revenus</u>	Initial 50 583 \$
<u>Dépenses</u>	
Administration	9 146 \$
Conciergerie et entretien	15 368 \$



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Énergie, taxes, assurances, sinistres	21 582 \$
Remplacement, amélioration, modernisation	6 370 \$
Financement	23 690 \$
Services à la clientèle	2 386 \$
<u>Sous-total des dépenses</u>	78 542 \$
<u>Déficit</u>	27 959 \$
<u>Contributions</u>	
Société d'Habitation du Québec (90 %)	25 163 \$
Municipalité (10 %)	2 796 \$

D'autoriser le versement de la quote-part municipale de 2024 de deux mille sept cent quatre-vingt-seize dollars (2 796,00 \$).

125739-09-2024

**17. OFFICE D'HABITATION DU SUD DE LA CHAUDIÈRE (OH) : BUDGET RÉVISÉ – ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2023**

Considérant que l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière a présenté ses états financiers pour l'année 2023 comme suit :

Solde de départ	0 \$
Quote-part de la municipalité pour 2023	1 456 \$
Déficit de l'exercice	3 553 \$
Écritures comptables diverses	4 \$
<b>Total à recevoir de la municipalité</b>	<b>2 093 \$</b>

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter tel que présentés, les états financiers de l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière (OH) et d'autoriser le paiement du montant supplémentaire de deux mille quatre-vingt-treize dollars (2 093,00 \$) pour la quote-part de 2023

125740-09-2024

**18. REDDITION DE COMPTE PDT**

Il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à préparer et signer la reddition de compte pour le projet de la bibliothèque concernant l'aide financière reçue dans le cadre du programme de développement du territoire 2020-2025, à compléter le rapport final d'activité et le rapport budgétaire.

125741-09-2024

**19. EMPRUNT TEMPORAIRE – AQUEDUC ET ÉGOUT DU PARC INDUSTRIEL**

Considérant que la Municipalité a pour projet de raccorder les usines existantes et futures au réseau d'aqueduc et d'égout dans le parc industriel;

Considérant qu'il est nécessaire de contracter un emprunt temporaire pour procéder aux travaux, le tout en lien avec le règlement d'emprunt 641-2024 approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le 16 juillet 2024 ;





N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que le maire suppléant à signer tout document nécessaire audit emprunt d'un montant de trois millions trois cent cinquante-six mille quatre-vingt-trois dollars (3 356 083,00 \$).

125742-09-2024

20. **EMPRUNT TEMPORAIRE – PROLONGEMENT DU CHEMIN DE LA CEINTURE AINSI QUE LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES**

**Considérant** que la Municipalité a pour projet le prolongement du chemin de la Ceinture ainsi que le prolongement des services d'aqueduc, d'égout et de la gestion des eaux pluviales ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de contracter un emprunt temporaire pour procéder aux travaux, le tout en lien avec le règlement d'emprunt 645-2024 approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le 18 juillet 2024 ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que le maire suppléant à signer tout document nécessaire audit emprunt d'un montant de deux millions deux cent soixante-trois mille deux cent cinquante-trois dollars (2 263 253,00 \$).

125743-09-2024

21. **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET SOUTIEN – ÉGOUT PLUVIAL RUE BINET**

**Attendu que** le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité ;

**Attendu que** les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter ;

**Attendu que** les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière ;

**Attendu que** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissible à une aide financière ;

**Attendu que** la municipalité de Saint-Benoît-Labre choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- L'estimation détaillée du coût des travaux ;
- L'offre de services détaillant les coûts (gré à gré) ;
- Le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres) ;



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**Attendu que** le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celle-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transport et de la Mobilité durable.

125744-09-2024

22. RÉPARATION DE LA GÉNÉRATRICE – ACCEPTATION DE SOUMISSION

**Considérant** que la génératrice de l'usine de filtration nécessite des réparations concernant le coulage d'huile par le joint torique arrière du vilebrequin du moteur ;

**Considérant** que nous avons reçu deux (2) soumissions :

- Les Groupes Électrogènes Talbot inc. : 10 500,00 \$, taxes non incluses
- F.G. Service Mécaniques inc. : 4 780,60 \$, taxes non incluses

**En conséquence**, il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission la plus basse soit celle de F.G. Service Mécanique inc. au montant de quatre mille sept cent quatre-vingt dollars et soixante cents (4 780,60 \$), taxes non incluses.

125745-09-2024

23. COMPTE DU MOIS

**Il** est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes payés et à payer d'une somme de deux cent quatorze mille huit cent cinquante-sept dollars et dix cents (214 857,10 \$) incluant les salaires bruts et d'autoriser leur paiement.

FACTURES PAYÉES	35 815,33 \$
FACTURES À PAYER	130 203,64 \$
SALAIRES BRUTS DU MOIS	48 838,13 \$
<b>TOTAL</b>	<b>214 857,10 \$</b>

125746-09-2024

24. DISPOSITION DE LA TERRE DE DÉBLAIS – TERRE À DONNER

**Considérant** que des travaux sont prévus sur le chemin de la Ceinture, dans le Parc Industriel ainsi que sur la route Baillargeon et qu'ils auront un surplus de terre de déblais ;



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**Considérant** que la terre sera donnée à toute personne habitant à proximité des travaux ou habitant sur le chemin à être emprunté par le camionneur pour se rendre sur les terrains municipaux et étant à plus courte distance que ceux-ci ;

**Considérant** que toute autre personne intéressée par de la terre pourra acheter un ou plusieurs voyages de 10 roues au coût de 20,00 \$ chaque;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la terre sera donnée à toute personne habitant à proximité des travaux ou habitant sur le chemin à être emprunté par le camionneur pour se rendre sur les terrains municipaux et étant à plus courte distance que ceux-ci et que toute autre personne intéressée par de la terre pourra acheter un ou plusieurs voyages de 10 roues au coût de vingt dollars (20,00 \$) chaque ;

125747-09-2024

25. **CARBURANT DIESEL 2025-2026 – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

**Considérant** que le Règlement numéro 603-2021 sur la gestion contractuelle permet à la directrice générale et greffière-trésorière de négocier de gré à gré le contrat de carburant diesel 2025-2026;

**Considérant** que le contrat d'approvisionnement du carburant diesel prend fin le 31 décembre 2024;

**Considérant** qu'il est nécessaire de procéder à un appel d'offres sur invitation ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel de propositions auprès des compagnies sélectionnées par le conseil municipal et inscrites à une liste déposée par la directrice générale et greffière-trésorière pour l'approvisionnement du carburant diesel pour les années 2025-2026.

125748-09-2024

26. **ACHAT D'ABRASIF AB-10 ET CG-14**

**Considérant** qu'il est temps de faire l'achat des abrasifs pour la période hivernale 2024-2025 ;

**Considérant** que le service des travaux publics a demandé des prix :

- Giroux & Lessard Ltée : CG-14 au coût de 9,12 \$, plus taxes la tonne, AB-10 non disponible
- Excavation R Beaudoin : AB-10 au coût de 15,18 \$, plus taxes la tonne

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Daven Poulin, chef d'équipe des travaux publics à procéder à l'achat de 1 400 tonnes de AB-10 auprès d'Excavation R Beaudoin au coût de 15,18 \$, plus taxes la tonne et l'achat de 1 000 tonnes de CG-14 au coût de 9,12 \$, plus taxes auprès de Giroux & Lessard Ltée.



PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

125749-09-2024

N° de résolution  
ou annotation

27. GRANULAT CONCASSÉ

**Considérant** que des travaux de rechargement sont prévus dans l'ensemble des rues et des rangs de la municipalité ainsi que l'entretien et les réparations ponctuelles sur certaines infrastructures municipales ;

**Considérant** que suivant une demande, Giroux & Lessard honorera les prix soumis en 2023 jusqu'au 31 décembre 2024 ;

**En conséquence**, il est proposé par Jonathan Pépin, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel de propositions auprès des compagnies sélectionnées et inscrites sur une liste déposée par la directrice générale et greffière-trésorière pour fournir sur demande du matériel en vrac – concassé pour l'année 2025.

28. CORRESPONDANCE

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Coralie Rodrigue, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois d'août 2024.

29. AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

•

30. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur Claude Fournier a participé à la réunion de bénévoles de la bibliothèque, à la réunion de la RICBS ainsi qu'à la réunion de la société historique.

Monsieur Louis-David Bonin a participé à la rencontre pour l'achat de camion et aider à trouver des soumissionnaires.

Madame Mélanie Raymond remercie madame Peggy Vignola pour ses services dans la municipalité. Elle mentionne les activités à venir pour l'automne.

31. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue de 20 h 08 à 20 h 16. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

125750-09-2024

32. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clôturer la présente séance. Il est 20 h 16.



PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL**

N° de résolution  
ou annotation

Je, Marc Cloutier, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de *Code municipal du Québec*.

MARC CLOUTIER, MAIRE SUPPLÉANT

CORALIE RODRIGUE,  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE